

## **Le CTEQ félicite les nouveaux membres du Conseil des ministres et assure son entière collaboration pour maintenir le repreneuriat au Québec**

MONTRÉAL, le 19 oct. 2018. Le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ) tient à féliciter les 26 nouveaux ministres nommés par le premier ministre du Québec, M. François Legault, et assermentés le 18 octobre à l'Assemblée nationale et salue la nomination de monsieur Pierre Fitzgibbon au poste de ministre de l'Économie et de l'Innovation et de madame Marie-Ève Proulx, ministre déléguée au Développement économique.

Au cours de la campagne électorale, le CTEQ avait insisté sur la nécessité que les débats politiques se concentrent davantage sur le repreneuriat, afin de lancer un message haut et fort envers les entreprises en activité et par le fait même démontrer leur engagement pour le maintien des emplois existant, l'ancrage régional et la pérennité des expertises développées à travers l'ensemble du territoire.

Le CTEQ se réjouit d'ailleurs que la CAQ ait donné des signaux encourageants en ce sens notamment par la présence du nouveau ministre André Lamontagne, seul représentant politique présent au Sommet international du repreneuriat du 31<sup>e</sup> mai dernier. L'ancien propriétaire d'entreprise et homme d'affaires, qui est fortement sensibilisé aux enjeux du transfert d'entreprise au Québec, avait dressé trois pistes de chantier pour soutenir davantage le repreneuriat au Québec.

1. Générer et faciliter davantage les transactions;
2. Augmenter le taux de conversation d'intention d'entreprise à la réelle action de reprendre une entreprise;
3. Engager davantage les entrepreneurs immigrants.

« Le CTEQ est confiant et se réjouit de pouvoir travailler activement avec le nouveau gouvernement, qui saura bien comprendre les préoccupations et les enjeux du transfert et du repreneuriat et qu'il mettra en place des mesures pour assurer la pérennité des entreprises québécoises », a déclaré Vincent Lecorne, président-directeur général du Centre de transfert d'entreprise du Québec.

« Le CTEQ est impatient de travailler conjointement avec ses deux nouveaux ministres du MEI, M. Pierre Fitzgibbon, et Mme Marie-Ève Proulx, tout comme est prêt à échanger sur ces défis afin d'emprunter ensemble des avenues de collaboration pour les relever. Il est primordial de mettre tous les efforts pour nous permettre aux grands défis de notre société. », a conclu Vincent Lecorne.

**Faits saillants du CTEQ :**

- Actif dans les 17 régions administratives du Québec depuis 2015, le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ) offre aux repreneurs et propriétaires-dirigeants des activités de sensibilisation et information, des formations, d'orientation, de référencement, de maillage pour favoriser le transfert et la reprise d'entreprises.
- Résultats depuis 2015
  - 7 183 entrepreneurs sensibilisés
  - 670 maillages initiés
  - 435 entreprises accompagnées en phase de transfert
  - 73 transferts complétés

**À propos du CTEQ :**

Depuis 2015, le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ) mobilise l'ensemble des acteurs du développement économique pour relever le défi du repreneuriat et agit en tant qu'acteur facilitateur neutre pour rendre le marché plus transparent et favoriser la pérennité des entreprises du Québec.

**Renseignements et demandes d'entrevues :**

Anne Capitaine | Directrice communication et affaires corporatives

Centre de transfert d'entreprise du Québec

Tel. 514 393-9779 poste 476 | 1 844 200-2837 poste 718

[anne.capitaine@ctequebec.com](mailto:anne.capitaine@ctequebec.com)